

Revue de presse / 10 ans D.R

30 novembre 2018

DANIEL ROSELLAT

SYNDIC DEPUIS 10 ANS, ENTRE SUCCÈS ET ÉCHECS

Daniel Rossellat a été élu à la syndicature de Nyon le 30 novembre 2008. Il revient sur cette décennie à la tête de la ville évoquant aussi bien ses réussites que ses déconvenues. Il assure vouloir finir son mandat actuel, mais ne dit pas pour l'heure s'il compte se représenter. Interview. **PP 2-3**



SIGFREDO HARO

«Pour être syndic, il faut faire preuve de patience et être philosophe!»

POLITIQUE Le 30 novembre 2008, Daniel Rossellat était élu syndic de Nyon. Depuis, il estime avoir apporté une dynamique nouvelle à la ville. Entre succès et échecs, bilan d'une décennie.

PAR MARIE-CHRISTINE.FERT@LACOTE.CH/PHOTOS SIGFREDO.HARO@LACOTE.CH

Quels sont les événements qui vous ont le plus marqué au cours de ces dix ans?

L'adhésion de Nyon au Conseil régional en 2009 a été un élément très important. Après, il y a beaucoup d'événements, comme la visite du Conseil fédéral en 2013, la réception en l'honneur de Guy Parmelin pour son élection au Conseil fédéral en 2015. Dans les points plus négatifs, le refus du budget 2012 qui présentait 11,8 millions de déficit a été une épreuve, qui plus est au début d'une législature. On a dû le retravailler et à la fin, les comptes étaient bénéficiaires! Etre syndic est un long championnat avec beaucoup de matches.

Il y a dix ans, est-ce que vous pensiez rencontrer autant de freins pour faire avancer les projets?

Ce fut moins difficile que ce que je pensais au départ.

Vraiment?

Il est plus facile d'être syndic d'une commune comme Nyon que d'être président de Paléo dans les débuts du festival. Sans parler d'Expo 02, où c'était encore un autre niveau. Là, l'accueil a été excellent dans l'administration. Pareil avec la Municipalité. Deux collègues avaient été candidats contre moi pour la syndicature (ndlr: la socialiste Fabienne Freymond Cantone et le popiste Claude Dupertuis) et ont été très corrects. Quant au Conseil communal, j'avais été un spectateur attentif des débats avant mon élection et j'avais constaté que c'est un patron qui peut être compliqué, parfois un peu imprévisible.

Vous êtes tout de même confronté à de fortes résistances au sein du Conseil communal.

Surtout ces trois derniers mois, oui. Mais en dix ans, nous avons pu faire passer de nombreux projets. Le nombre de préavis refusé par le Conseil communal est de l'ordre de deux ou trois par année sur une moyenne de 55 déposés. Et



Dix ans après son élection, Daniel Rossellat ne se considère pas comme un homme politique mais il a appris à composer avec les subtilités du jeu politique. SIGFREDO HARO

la Municipalité présente une vingtaine de préavis de plus par année qu'avant mon élection. Le bilan est très positif au regard de tout ce qui a été réussi, même s'il y a quelques couacs, échecs ou déceptions.

Justement, quels sont ces échecs?

En 2015, le refus de réaliser un chauffage à distance comme nous le proposaient les promoteurs du quartier «Les Jardins du

Couchant» reste une erreur. La preuve, le lendemain, les Services industriels de Zurich remportaient le marché! Autre opportunité manquée: l'augmentation de capital du parking de la Duchesse en 2012 aurait permis à Nyon d'acquérir des actions supplémentaires. Mais comme je suis de nature plutôt optimiste, j'ai toujours essayé de transformer les échecs en opportunités. Dans ma vie professionnelle, j'ai toujours eu un plan B.

Vous avez également dû retirer en 2010 le préavis concernant le projet de halle multisport de Colovray, tant attendu par les clubs sportifs!

Nous n'étions pas loin de faire aboutir ce dossier mais il y avait à l'époque un climat anxiogène similaire à celui qui existe aujourd'hui. Beaucoup d'élus disaient qu'ils allaient refuser le préavis, d'où notre décision de le retirer. Si nous ne l'avions pas prise, peut-être

SON PARCOURS

→ Suite à l'éviction d'Alain-Valéry Poitry de la syndicature, des élections complémentaires ont lieu le 28 septembre 2008 pour désigner un nouveau municipal. A trois voix près, Daniel Rossellat, soutenu par les Verts, est élu dès le premier tour (2122 suffrages, 50,1%).

→ Le 30 novembre 2008, Daniel Rossellat est élu syndic de Nyon toujours dès le premier tour. Il a recueilli 60,34% des voix (2888 suffrages).

→ Le 13 mars 2011, il est réélu à la Municipalité au 1er tour avec 2629 voix (65%). Election tacite à la syndicature.

→ Réélection à la Municipalité le 28 février 2016 toujours au 1er tour avec 2971 suffrages (52,04%). Election tacite à la syndicature.

que Colovray serait construit aujourd'hui.

A contrario, quelles sont les réalisations que vous êtes content d'avoir pu mener à terme?

L'immeuble d'appartements protégés aux Tattes d'Oie s'est fait dans un délai record, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Comme la signature, en 2010, d'une convention avec l'UEFA pour la gestion du centre sportif qui

“Il est plus facile d'être syndic de Nyon que d'être président de Paléo dans les débuts du festival!”

Luna: «Je me suis fait avoir!»

Comment expliquez-vous l'échec du Luna Classics, ce festival qui avait fait faillite en 2015 laissant une dette de 1,8 million, dont 160 000 francs pour la ville de Nyon?

C'est un couac, j'ai été très déçu car ce projet avait un potentiel magnifique. La responsable du festival ne m'avait pas donné tous les chiffres et elle a caché une situation financière qui n'était vraiment pas bonne.

Est-ce que vous ne vous êtes pas fait avoir sur ce dossier?

Oui, je me suis fait avoir! Il y a eu une très belle édition, c'était magnifique et après ce fut la gueule de bois. En plus, j'ai servi de paratonnerre dans cette affaire alors que je n'étais pour rien dans la mauvaise gestion de ce festival. Alors oui c'est un autogolo, mais encore une fois, il faut voir l'ensemble. Si je le mets au regard de toutes les autres réalisations, et de tous les projets qui ont réussi, c'est un épiphénomène. L'image de Nyon est très positive même si parfois, elle est écornée parce que l'on a un épisode sur Luna Classics, un autre sur les feux, le budget ou les naturalisations.



Daniel Rossellat devra certainement faire face à un référendum sur la hausse du taux d'imposition de 4 points votée début novembre par le Conseil communal. «Le but n'est pas d'être populaire, sinon on est populaire, mais d'être responsable.»

permet à la ville une économie de près d'un million par an. Ou encore l'auberge de jeunesse dont on parlait depuis trente ans. Les partenariats public-privé sont une nouvelle forme de gouvernance qui ne se faisait pas avant et que je trouve très intéressante. Autre point positif, l'extension de l'Usine à gaz: le chantier est lancé après de longs débats, de longues procédures avec les riverains. Ce sont des projets que j'ai pu conduire du début à la fin. Mes trois premières années en tant que syndic, excepté l'adhésion au Conseil régional et le règlement sur l'ouverture des commerces avec la signature d'une convention collective, j'ai surtout fait avancer ou débloqué des dossiers lancés par d'autres avant moi.

En parlant de blocage, concernant la place Perdtemp, est-ce que vous pensez donner le premier coup de pioche du parking souterrain avant la fin de la législature?

Ça paraît très difficile parce que c'est un long processus. Tout le monde a envie de mettre les voitures en souterrain et de créer un parc en surface.

«Poser une première pierre, c'est secondaire. L'important, c'est de réussir à lancer des projets et qu'à la fin de la législature, on soit à un point de non-retour.»

En même temps, chacun rêve d'un Perdtemp différent. C'est la raison pour laquelle nous avons initié cette démarche participative qui prend forcément un peu plus de temps. Poser une première pierre, c'est secondaire. L'important, c'est de réussir à lancer des projets et qu'à la fin de la législature, en 2021, on soit à un point de non-retour. Aujourd'hui, pour Perdtemp, un crédit pour un mandat d'études parallèles a été voté par le Conseil communal, pareil pour la halle multisport de Colovray. Pour l'Usine à gaz, les engins de chantier s'activent. Ce sont trois projets dont on parlait avant mon élection de 2008 et que je peux considérer comme débloqués.

En revanche, ce n'est pas le cas pour l'aménagement de la zone Martinet, derrière la gare, dont on parlait aussi en 2008.

Concernant Martinet, pour aller plus vite, nous avons lancé un plan d'implantation qui est actuellement bloqué par des oppositions. Soit nous arrivons à trouver une solution avec le permis d'implantation, soit il faut refaire un plan de quar-

tier. Ce qui signifierait cinq ans de retard supplémentaire. Le projet d'extension du Musée du Léman est également bloqué par un recours, tout comme l'EMS aux Tines. Quand on est syndic, il faut faire preuve de patience et être philosophe.

Les équipements temporaires dont vous êtes un fervent défenseur, au square Perdtemp, à Rive, à la place du Château ou devant la gare font aussi l'objet de critiques.

C'est un budget d'un million sur cinq ans, voire plus. C'est une très bonne solution pour évaluer s'il y a une adhésion de la population à un concept et tant pis s'il y a des personnes qui font de la résistance! A Perdtemp et Rive, avec des moyens modérés, les réalisations sont adoptées par la population. Des représentants de la Municipalité de Sète, en France, sont venus voir nos aménagements. Ce 30 novembre, des présidents, maires, syndics de Suisse romande participent à un colloque à Nyon pour parler des espaces publics et de ces fameux aménagements temporaires.

Consacrez-vous plus de temps à la Municipalité qu'il y a dix ans?

Tout dépend des périodes. Les soucis budgétaires demandent plus d'énergie. Par ailleurs, comme je privilégie le dialogue, cela prend un peu plus de temps que d'être simplement autoritaire. Même si, parfois, je peux avoir un esprit de décision que certains vont considérer comme trop rapide. Je préfère discuter, tenter de convaincre. Car c'est du temps que l'on va gagner après. Mais en gros, un tiers de ma charge de travail relève de Paléo et deux-tiers de la ville. Etre syndic de Nyon, c'est un job à plein-temps.

Votre capital sympathie auprès de la population s'est effrité. Vous faites l'objet de critiques parfois virulentes sur les réseaux sociaux. Est-ce que cela vous affecte?

«Je n'ai pas le virus de la politique»

En 2011, suite au décès de Jean-Claude Mermoud, vous sembliez très intéressé par une candidature à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. Votre renoncement avait surpris beaucoup d'observateurs. Vous n'avez pas de regrets?

Aucun. J'aurais dû abandonner Paléo... Or, avec le festival, j'ai l'un des plus beaux métiers du monde. J'ai d'énormes satisfactions, je travaille avec une chouette équipe. Oui, il y a des enjeux intéressants au Conseil d'Etat, mais je n'ai pas le virus de la politique. Nyon a une taille où je peux être syndic sans être affilié à un parti, même si je dois essayer de convaincre, de composer avec les forces politiques. Or, c'est rarissime, un conseiller d'Etat hors parti.

Après dix ans de syndicature, vous ne vous considérez pas comme un homme politique?

Non, je ne suis d'aucun parti. Pour mon éventuelle candidature au Conseil d'Etat, j'ai réfléchi pendant trois jours. J'aurais pu être dans une situation intéressante, puisqu'il y avait trois ministres de gauche et trois de droite. Qui plus est Nyon n'a pas eu de conseiller d'Etat depuis un moment et je pense qu'on le paye. C'est une évidence que les enjeux de Nyon et sa région sont moins pris en compte, et c'était d'ailleurs l'une des raisons qui m'ont fait hésiter.

LES IMPÔTS

Que répondez-vous à ceux qui estiment que la Municipalité n'a pas suffisamment anticipé la baisse des recettes fiscales liées à la RIE III vaudoise?

La Municipalité avait proposé il y a quatre ans une hausse de la fiscalité au moment du lancement des projets scolaires. Nous avons tout de même investi 130 millions pour ces structures scolaires, sportives et d'accueil de la petite enfance. Aucune Municipalité n'a fait dans des délais si courts des investissements de cet ordre-là! La droite avait refusé cette hausse d'impôts. Aujourd'hui, c'est une évidence que l'on se retrouve dans une situation provisoirement difficile.

Réactions

SIGFREDO HARO



SIGFREDO HARO



SIGFREDO HARO

MARIE-EVA GIARDIELLO

Présidente de l'Union des sociétés nyonnaises «Il est à notre écoute. Quand il peut aider les associations, il le fait. Là, les subventions vont baisser de 5%, ça ne fait pas plaisir, mais ces dernières années, elles n'ont pas cessé de progresser.»

JACKY COLOMB

Conseiller communal du Parti indépendant «Daniel Rossellat n'est pas un politique, il n'a jamais siégé dans un législatif et cela se ressent. Il a tendance à vouloir passer en force, à prendre les conseillers de haut et à donner des leçons.»

ALEXANDRE DÉMÉTRIACÈS

Conseiller communal du Parti socialiste «C'est un syndic qui a très bien réussi à construire des consensus sans avoir de majorité à la base. Sur beaucoup de dossiers, par le dialogue, il a pu convaincre le centre-droit.»

En 10 ans, Daniel Rossellat a imposé sa patte à Nyon

Politique

Le 30 novembre 2008, le boss du Paléo entrait en politique en étant élu syndic de Nyon

Raphaël Ebinger

Il y a dix ans, Daniel Rossellat dominait avec plus de 60% des voix ses deux adversaires, le popiste Claude Dupertuis et la socialiste Fabienne Freymond Cantone. Le boss du Paléo entrait alors en politique par la grande porte et s'asseyait tout de suite sur la chaise du syndic. Son arrivée avait suscité beaucoup d'espoir au sein de la population.

Aujourd'hui, les années de pouvoir ont émoussé cet élan d'optimiste dans une ville qui s'est passablement développée. Le syndic a été un des moteurs de ce développement qui a bouleversé la vie des Nyonnais. En une décennie, la population a augmenté de 16,7% pour atteindre 21 000 habitants, alors que le nombre d'emplois a crû de 23%. Dans ce contexte, l'une des principales œuvres de Daniel Rossellat a été de multiplier les partenariats pour coordonner et maîtriser cet essor. Il a ainsi fait entrer la Ville dans le Conseil régional et il a pacifié les relations avec certaines des communes voisines. «Le fait d'être un nouvel interlocuteur a redonné une chance au dialogue dans certains dossiers qui ont pu être débloqués», explique l'élu sans parti. Ce fut notamment le cas pour l'extension des horaires des commerces, quand il a joué le conciliateur en réussissant à mettre d'accord les syndicats et les représentants des commerces sur une convention collective de travail.

La patte de Daniel Rossellat se retrouve aussi dans l'élaboration de très nombreux partenariats public-privé. Ceux-ci permettent de soulager la Commune des coûts d'exploitation ou de réalisation de certains projets. La reprise de la gestion des installations sportives de Colovray par l'UEFA en est un exemple. D'autres ont été conclus pour la construction d'un immeu-



Daniel Rossellat tire un bilan positif de sa décennie en politique. VANESSA CARDOSO

ble d'appartements protégés, pour l'édification de la deuxième salle de l'Usine à Gaz et pour l'aménagement d'une auberge de jeunesse attendue depuis plus de 30 ans.

Les fondations, à l'image de celle qui cherche les financements pour l'extension du Musée du Léman, constituent une autre signature du

syndic. Une méthode utile à aller chercher des fonds privés pour des projets de services publics.

Des échecs et un couac

Il faut avouer que Nyon a dû passablement dépenser pour soutenir le développement, en particuliers pour mettre à niveau ses structures scolaires. Ces quatre

dernières années, 130 millions de francs ont été investis.

Reste que dans ce tableau, quelques échecs ressortent. Le plus cuisant est celui de Luna, le festival de musique classique récupéré sous l'impulsion du syndic et qui n'a vécu qu'une année à Nyon avant de faire une fracassante faillite. «Luna est clairement un couac, admet Daniel Rossellat. Si le montant perdu par la Ville est franchement faible, cet épisode laisse des traces.»

Parmi les autres échecs, on se souvient du refus de la Schubertiade, de l'autonomisation des Services industriels, du chauffage à distance et le statut du personnel. À ses revers, Daniel Rossellat met en rapport les nombreux projets qui ont été des succès. Il n'a pas encore pensé à prendre sa retraite politique. «Pour le moment, j'ai du plaisir malgré quelques contrariétés. Sauf accident, j'irai au bout de mon mandat. Ensuite je réfléchirai dans les mois précédant les prochaines élections pour voir un peu la météo politique, pour savoir comment ça se présente. C'est encore trop tôt pour me projeter dans un avenir si lointain.»

Un syndic difficile à cerner

● Daniel Rossellat est resté le même depuis son élection. Dynamique et pragmatique, il n'est pas devenu un politicien pour autant. Au Conseil communal, les élus cachent de moins en moins leur agacement face au syndic à qui certains à droite reprochent un manque de sens politique. «Il nous prend parfois un peu de haut et il lui arrive de ne pas percevoir les différentes sensibilités au sein du Conseil», note Jacky Colomb, du Parti des indépendants.

«Puisqu'il est sans parti, il est par moments difficile à cerner, témoigne Stéphanie Sahli,

présidente du PLR de Nyon. On ne sait pas forcément dans quelle direction il va aller. Il est insaisissable.»

Élu sur la liste de la plateforme de gauche, Daniel Rossellat n'est pas toujours en accord avec les représentants de cette dernière. «C'est un bon syndic, assure Dominique Karlen, chef de groupe des socialistes au Conseil. Il est capable de compromis. Il a toutefois une vision libérale de l'économie et nous préférions que sur certains sujets il soit un peu plus à gauche.»

R.E.